

3b - PLAN DE ZONAGE

ECHELLE 1/5000 - VUE D'ENSEMBLE

PLU APPRUVÉ PAR DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL LE 15 JUIN 2017

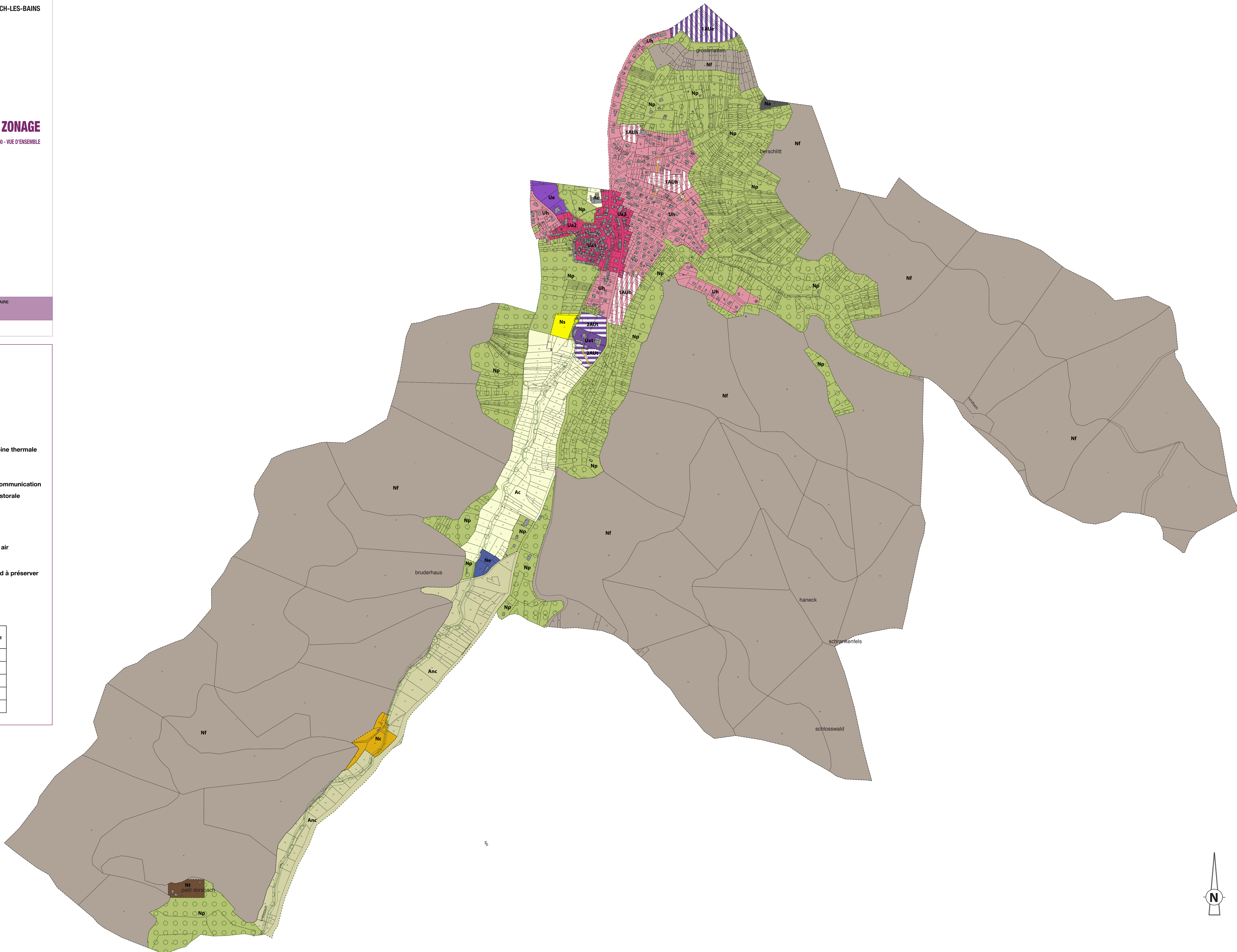
LE MAIRE

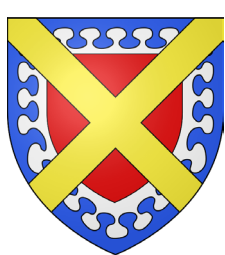
LÉGENDE

- Ua1 et Ua2 - Noyau historique du village
- Uh - Quartiers résidentiels
- Ue - Site d'activités économiques
- Uet - Site d'hébergement touristique
- 1AUh - Site d'extensions urbaines à dominante résidentielle
- 1AUe - Site d'extensions urbaines à vocation économique
- 2AUt - Site d'équipement touristique de valorisation du patrimoine thermique
- Ac - Zone agricole constructible
- Anc - Zone agricole inconstructible sauf abris de pâture
- Na - Zone naturelle permettant la réalisation d'antenne de télécommunication
- Np - Zone naturelle d'ouverture paysagère et de reconquête pastorale
- Ne - Zone naturelle d'étangs
- Nf - Zone naturelle forestière
- Nt - Zone naturelle couvrant un site bâti à vocation touristique
- Nc - Zone naturelle d'hébergement touristique de plein air
- Ns - Zone naturelle d'équipements de sport et de loisir de plein air
- Espaces à vocation écologique et paysagère à valoriser
- Site patrimonial et paysager de la cité médiévale et de ses abords à préserver
- Emplacements réservés

Liste des emplacements réservés :

EMPLACEMENTS RÉSERVÉS	EMPRISES	OBJET	DESTINATAIRE
n°1	Surface : 3,7 ares	Rue du Reebert Création de la voirie d'accès à la zone 1AU	Commune
n°2	Surface : 2,4 ares	Rue du Stumpfien Création de la voirie d'accès à la zone 1AU	Commune
n°3	Surface : 3,2 ares	Rue de Marbach Création de la voirie d'accès à la zone 1AU	Commune
n°4	Surface : 2,2 ares	Rue du Stauffen Création de la voirie d'accès à la zone 1AU	Commune
n°5	Surface : 6,4 ares	Route de Wasserbourg Desserte du site Ue et 2AUt	Commune





3b - PLAN DE ZONAGE

ECHELLE 1/2000 - Partie urbaine

PLU APPRUVÉ PAR DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL LE 15 JUIN 2017

LE MAIRE

LÉGENDE

- Ua1 et Ua2 - Noyau historique du village
- Uh - Quartiers résidentiels
- Ue - Site d'activités économiques
- Uet - Site d'hébergement touristique
- 1AUh - Site d'extensions urbaines à dominante résidentielle
- 1AUe - Site d'extensions urbaines à vocation économique
- 2AUt - Site d'équipement touristique de valorisation du patrimoine thermal
- Ac - Zone agricole constructible
- Anc - Zone agricole inconstructible sauf abris de pâture
- Na - Zone naturelle permettant la réalisation d'antenne de télécommunication
- Np - Zone naturelle d'ouverture paysagère et de reconquête pastorale
- Ne - Zone naturelle d'étangs
- Nf - Zone naturelle forestière
- Nt - Zone naturelle couvrant un site bâti à vocation touristique
- Nc - Zone naturelle d'hébergement touristique de plein air
- Ns - Zone naturelle d'équipements de sport et de loisir de plein air
- Espaces à vocation écologique et paysagère à valoriser
(au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme)
- Site patrimonial et paysager de la cité médiévale et de ses abords à préserver
(au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme)
- Emplacements réservés

Liste des emplacements réservés :

EMPLACEMENTS RÉSERVÉS	EMPRISES	OBJET	DESTINATAIRE
n°1	Surface : 3,7 ares	Rue du Reebert Création de la voirie d'accès à la zone 1AU	Commune
n°2	Surface : 2,4 ares	Rue du Stumpfien Création de la voirie d'accès à la zone 1AU	Commune
n°3	Surface : 3,2 ares	Rue de Marbach Création de la voirie d'accès à la zone 1AU	Commune
n°4	Surface : 2,2 ares	Rue du Stauffen Création de la voirie d'accès à la zone 1AU	Commune
n°5	Surface : 6,4 ares	Route de Wasserbourg Desserte du site Ua et 2AUt	Commune

